Certificat Bureau d'études charpentes en stage de formation continue

Formez-vous aux métiers du BTP et obtenez un certificat du Conservatoire national des arts et métiers

Intitulé officiel : Certificat professionnel Bureau d'études parcours Charpentes en stage de formation continue

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis : Maîtriser la technologie de la construction (CP53)

Objectifs

Se former aux techniques de bureau d'études en charpentes.

Modalités de validation

Moyenne générale des UE supérieure ou égale à 10, sans note inférieure à 8.

Compétences

Maîtriser les bases scientifiques en charpentes.

Maîtriser les bases réglementation en charpentes.

Concevoir et dimensionner des solutions constructives en charpentes.

Mis à jour le 27-04-2021

Code : CP5701A

18 crédits

Certificat professionnel

Responsabilité nationale : EPN01 - Bâtiment et énergie / Jean-Sébastien VILLEFORT

Niveau CEC d'entrée requis : Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans niveau spécifique

Mode d'accès à la certification :

- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue

NSF : Génie civil, construction et bois (23)

Métiers (ROME) : Technicien / Technicienne d'études BTP (F1106)

Contact national :

Chaire de BTP

292 rue St Martin
16-1-24,
75003 Paris

Said Masaoudi
said.masaoudi@lecnam.net

Enseignements

18 ECTS

Résistance des matériaux	USBTA5 6 ECTS
Conception et dimensionnement des charpentes	USBTF2 6 ECTS
Outils informatiques pour la charpente et la construction en bois	USBTF3 6 ECTS